



**PLAN ANNUEL DE
VÉRIFICATION DE RNCAN
POUR 2005 - 2006
SOMMAIRE**



PLAN ANNUEL DE VÉRIFICATION DE RNCAN 2005-2006 - SOMMAIRE

Pourquoi un plan annuel? Ce sommaire présente le plan de vérification de RNCan pour 2005-2006. Il a été préparé en conformément aux politiques et directives pertinentes du Conseil du Trésor¹. De plus, les normes de rendement de la pratique professionnelle de la vérification interne établies par l'Institut des vérificateurs internes² exigent que le chef de la vérification établisse des plans axés sur le risque afin de déterminer les priorités de l'activité de vérification interne, de façon compatible avec les objectifs de l'organisation.

Processus de planification. Notre processus pour ce Plan annuel a été stratégique et rigoureux, nécessitant de multiples réunions avec les six secteurs de RNCan, y compris les sous-ministres adjoints (SMA), ainsi que la directrice exécutive du Bureau des services partagés, le scientifique principal et la directrice générale de Communications. Le Comité de vérification et d'évaluation (CVÉ), présidé par le sous-ministre, a participé directement à la sélection des propositions de projets et à l'approbation du Plan annuel.

Nature de RNCan. RNCan est une organisation complexe largement distribuée, environ 1 550 employés (sur 4 701) étant localisés en dehors de la région de la capitale nationale (RCN). Il s'agit de l'un des plus anciens ministères et il est constitué de six secteurs distincts – Secteur des sciences de la Terre (SST), Secteur de la politique énergétique (SPE), Secteur de la technologie et des programmes de l'énergie (STPE), Service canadien des forêts (SCF), Secteur des minéraux et des métaux (SMM) et Secteur de la gestion intégrée (SGI). Un bureau de services partagés a été établi au cours de la dernière année qui a pour objectif de rendre les fonctions de prestation de services plus efficaces et efficient, tout en procurant un soutien continu aux programmes et services.

¹ Politique sur la vérification interne, Annexe B

² Livre rouge de l'IVI intitulé : « Le cadre des pratiques professionnelles », janvier 2004, p.13

Cette riche histoire présente des défis uniques concernant l'intégration des systèmes et le partage de l'information. Un autre défi d'envergure est la gestion d'un important montant de financement temporaire (608,2 millions de dollars³) à partir d'un niveau de services votés permanents plus petit (477,4 millions de dollars). À cet égard, depuis 1997-98, RNCan a augmenté son budget total de 130 % et ses affectations de financement temporaire de 628 %.

Approche. Reconnaisant ces complexités et ces défis, notre plan équilibre un certain nombre d'exigences et de perspectives. Premièrement, alors que nous continuons à mettre l'accent sur des problèmes stratégiques comme les politiques et la planification stratégique, nous sommes conscients également que nous avons besoin « de solides analyses du risque de chacune des activités ministérielles, et y rattacher l'autorisation de passer en revue tous les détails de chaque portefeuille.⁴ » Deuxièmement, nous continuons à mettre l'accent sur les perspectives horizontales afin d'obtenir la meilleure valeur pour nos ressources de vérification et afin d'être plus présents dans nos activités régionales. Troisièmement, nous continuons à mettre un effort significatif sur les programmes et les projets de paiement de transfert par lesquels la plupart des résultats de RNCan sont fournis. Quatrièmement, nous avons augmenté nos efforts dans le domaine des activités de base financées par le budget de services votés. Finalement, nous avons affecté des ressources afin de participer à l'initiative du Contrôleur générale « visant à renforcer la fonction de vérification interne dans l'ensemble de l'administration fédérale. »⁵

³ Source : Budget principal des dépenses 2005-06

⁴ Budget 2004

⁵ Communiqué de Presse : Le président du Conseil du Trésor annonce les prochaines étapes en vue du renforcement de la fonction de vérification interne dans l'ensemble de l'administration fédérale. (18 novembre 2004)



Plan annuel. En Annexe se trouve le *Plan annuel de vérification* de huit projets approuvés par le CVÉ pour 2005-2006. Se trouve également en Annexe une *Liste de réserve* de sept projets de vérification à partir desquels on pourra choisir de présenter au CVÉ pour une approbation dans l'éventualité où un ou plusieurs projets sur la liste approuvée devaient être retardés ou annulés. Par exemple, si un projet de vérification du BVG couvre un sujet particulier, ou si certaines circonstances imprévisibles font qu'un projet prioritaire est retardé ou annulé, un projet sera choisi à partir de la *Liste de réserve*. De surcroît, une liste intitulée, *Normes professionnelles et renforcement des capacités de vérification* identifie les projets internes qui sont nécessaires afin de relever le défi des initiatives du Contrôleur général en ce qui concerne la vérification interne. De plus, un tableau présente les projets prioritaires ainsi que les projets reportés (c.-à-d. commencé en 2004-2005) par secteur ministériel. Ces projets sont basés (dans le corps du rapport) sur le Cadre de responsabilisation de gestion, le Modèle de risque du Conseil du Trésor, les résultats stratégiques de RNCan et d'autres modèles.

Principaux enjeux. La division de la vérification de RNCan fait face à quatre défis de taille en ce moment. Premièrement, le recrutement, la rétention et la formation professionnelle de vérificateurs internes sont essentiels. Nous sommes en cours de recrutement et nous prévoyons avoir tout notre personnel d'ici novembre 2005; quatre gestionnaires de la vérification, quatre vérificateurs et un directeur de la vérification. Nous prévoyons que cela prendra au moins 18 mois pour former tout le personnel afin de répondre aux normes requises. Nous avons alloué 10 jours de formation pour chaque vérificateur cette année et cela n'inclut pas les exigences de formation initiale, qui varieront d'une personne à l'autre.

Deuxièmement, nous devons répondre aux initiatives du Contrôleur général au Secrétariat du Conseil du Trésor pour renforcer la fonction de vérification interne tel que discuté dans le corps du rapport. En particulier, la représentation externe sur le CVÉ, la réécriture de notre politique et de notre charte de vérification et la satisfaction des normes professionnelles constitueront des étapes importantes. À cet égard, nous désirons également contribuer au développement des politiques et des directives de

vérification de l'Organisme central afin de contribuer à rendre ces politiques pratiquement utilisables pour les ministères.

Troisièmement, pour satisfaire ces normes, nous devons développer des pratiques et des outils professionnels. Nous cherchons des outils afin d'améliorer notre productivité et satisfaire les normes, comme un système électronique bilingue de gestion de la vérification afin qu'il contienne des feuilles de travail automatisées. Un tel outil nous permet d'automatiser le système d'engagement de la direction en matière de surveillance, que nous utiliserons afin d'étudier les progrès effectués par la direction sur les plans d'action qui sont développés en réponse aux recommandations de vérification.

Quatrièmement, nous travaillons afin de créer une analyse de risque solide de toutes les activités ministérielles qui est à la fois au niveau stratégique et détaillée pour la planification de la vérification. Cela prendra un certain temps à accomplir, et sera accompli, en partie, en conjonction avec notre activité de surveillance active.

Enfin, nous avons établi que l'obtention d'information à la grandeur du Ministère constitue un défi majeur pour les activités de vérification et même chez les cadres supérieurs. En portant ces défaillances en termes d'information à l'attention des cadres supérieurs, nous croyons que nous pouvons aider à développer un plan d'action approprié qui sera capable de diriger les priorités en matière d'information du Ministère. En particulier, satisfaire les besoins d'information financière des gestionnaires est une priorité.



PLAN ANNUEL DE VÉRIFICATION 2005-2006 APPROUVÉ PAR LE CVÉ

1. Étude des risques globale des initiatives sur le changement climatique et vérification(s) de programmes à risques élevés

Étendue

Étant donné la valeur et sensibilité de ce programme majeur (le budget de fév. 2005 indique plus d'un milliard de dollars sur plusieurs années, mais en même temps, lance une révision de tous les programmes sur le changement climatique), il est approprié d'effectuer 2 ou 3 vérifications dans ce domaine. Notre approche sera d'affecter deux vérificateurs à temps plein, ETP, (sur 8) pour mener ce projet de vérification en deux phases.

Phase 1. La première phase sera de compléter une étude de risque sur les initiatives sur le changement climatique telles que décrites dans le tableau sur le changement climatique du Conseil du Trésor (ci-joint). Voici des exemples de facteurs de risque⁶ :

- Matérialité;
- Dépendance auprès des tierces parties;
- Changement significatif, p. ex. le roulement d'employés et l'évaluation des capacités, les nouveaux systèmes d'information, les réorganisations;
- Services juridiques (c.-à-d. : risques légaux); et
- Risques financiers et des marchés.

⁶ Dans le corps de ce rapport, voir Onglet 11 - Annexe A d'un document intitulé « Indicateurs de risques trouvés dans les systèmes de RNCan », pour de plus amples explications des risques qui seront à l'étude. L'objectif de l'étude sur laquelle le document est basé était de développer une approche globale pour identifier les risques potentiels dans les programmes, les projets, les activités, les organisations, les systèmes ou les fonctions de RNCan qui méritent l'attention de la vérification.



Phase 2. Pendant la deuxième phase de ce projet, on effectuera 2 ou 3 vérifications d'attestation de qualité sur des programmes spécifiques sur le changement climatique. Les vérifications permettront d'évaluer si les contrôles internes sont adéquats; la gestion du risque; l'intégrité des transactions; la conformité avec les termes et les conditions des programmes; les vérifications auprès des bénéficiaires, les évaluations et CRRRG/CVAR récemment complétés; la conformité avec la politique du CT sur les paiements de transfert (PPT) et les sections 32, 33 et 34 de la LGFP; et également évaluer la rentabilité, l'efficacité et l'administration des opérations du programme et des systèmes de prestations tels que rencontrés pendant les vérifications.

Vérifié depuis les 5 dernières années?

Oui. Depuis 2000, l'DVÉ a procédé à dix vérifications ou vérifications de suivi directement associées aux initiatives sur le changement climatique, telles que des vérifications sur les quatre mesures de temporalisation du Programme d'efficacité énergétique et d'énergie de remplacement (EEER) : le Programme d'encouragement aux systèmes d'énergie renouvelable (PENSER), le Programme innovateurs énergétiques Plus, le Programme ÉnerGuide pour les maisons et le Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux.

Entités à vérifier

A. Cadre de contrôle de gestion /responsabilisation/gouvernance et surveillance

- Centre d'expertise, subventions et contributions;
- Services juridiques – études légales;
- DGF – processus soumissions CT;
- DVÉ – politique de vérification et d'évaluation; et
- Gestion du secteur (opérations).

B. Conformité

- Ministère

2. Sécurité des documents du Cabinet

Étendue

Un événement s'étant déroulé ailleurs au gouvernement a fait réaliser que RNCan doit être absolument certain que les documents du Cabinet des Ministres bénéficient d'un niveau de sécurité approprié. Est-ce que les exigences de sécurité pour ces documents sont clairement indiquées dans une politique de RNCan? Est-ce que tous ceux qui ont la responsabilité de ces documents connaissent et comprennent la politique? Est-ce que la formation offerte chez RNCan à cet égard est adéquate? Est-ce qu'on a identifié des problèmes de sécurité chez RNCan en rapport avec ces documents? Si oui, est-ce qu'on a posé des actions appropriées?

Vérifié au cours des 5 dernières années?

Pas précisément. Mais une Vérification de sécurité (en 2000) a été effectuée telle que requise par la politique du SCT afin d'évaluer le niveau de conformité de RNCan avec la Politique en matière de sécurité du Gouvernement du Canada (PSG), ainsi qu'une Vérification de sécurité de suivi en mars 2003. Ce travail de vérification concernait la sécurité personnelle, qui est associée à la sécurité des documents du Cabinet des Ministres.

Entités à vérifier

A. Cadre de contrôle de gestion et politique/responsabilité et surveillance

- SPB

B. Conformité

- À la grandeur du Ministère; et
- CSM.

3. Comptes à fins déterminées (CFD) et recettes tirées d'une activité de crédit net

Étendue

Est-ce que les CFD et les recettes tirées d'une activité de crédit net gérés par RNCan sont en conformité avec les politiques du CT? Les CFD et les recettes tirées d'une activité de crédit net sont importants pour le Ministère puisqu'ils rapportent des revenus que le Ministère peut utiliser plutôt que passer le revenu au Receveur général. Nous déterminerons pendant la phase de l'étendue s'il est viable d'avoir à la fois des CFD et des recettes tirées d'une activité de crédit net avec les 100 journées-personnes que nous avons allouées à ce projet.

CFD. Ce sujet a été porté à l'attention de la vérification de plusieurs manières l'année passée. Reconnaissant qu'il y a plusieurs CFD à RNCan, a-t-on créé des systèmes de surveillance et de rapport appropriés? Nous avons identifié environ 320 millions de dollars de CFD en 2004-2005. La Politique du CT de 1995 sur les CFD stipulait : « Les ministères doivent effectuer des examens et des vérifications périodiques de leur utilisation des comptes à fins déterminées afin de s'assurer que ces derniers sont établis et fonctionnent en tenant compte des pouvoirs ministériels et conformément à la présente politique. » Les CFD sont à risque parce que lorsque les fonds pour un projet ou un programme spécifique sont inscrits dans un compte CFD, la gestion peut reporter le solde restant à l'année fiscale suivante. La limite de 5 % ne s'applique pas à cet égard, ce qui soulève la question : est-ce que les gestionnaires se servent des CFD afin de permettre un report complet?

Recettes tirées d'une activité de crédit net, à l'exclusion des Fonds renouvelables de Géomatique Canada (17,8 millions de dollars en 2004-2005), étaient d'environ 23 millions de dollars en 2004-05. La Politique du SCT sur les Autorisations spéciales de dépenser les recettes du 1^{er} juillet 2000 stipulait : « Les ministères devraient réviser et vérifier périodiquement la mesure dans laquelle ils sont conformes à la présente politique. » et que « Les ministères possédant une autorisation spéciale de dépenser à nouveau les recettes, applicable aux crédits nets, doivent établir des politiques et des procédures pour satisfaire aux exigences suivantes: Il doit y avoir un mécanisme de contrôle permettant de veiller à ce que la somme nette en dollars (dépenses-recettes), approuvée par le Parlement, ne soit pas dépassée. (...) »

Vérifié au cours des 5 dernières années? Oui. Une vérification de SMM de Systèmes de planification et de gestion des dépenses est en cours.

Entités à vérifier

A. Cadre de contrôle de gestion/responsabilisation/gouvernance et surveillance

- DGF;
- Centre d'expertise S et C; et
- Gestion de secteur.

B. Conformité

- À la grandeur du Ministère, y compris les régions.

4. Vérifications des bénéficiaires

Étendue

D'autres ministères ont découverts que les vérifications des bénéficiaires comportaient un niveau de risque élevé. Parmi les problèmes on retrouve : est-ce que les vérifications des bénéficiaires sont effectuées en conformité avec les soumissions et les directives du CT? On retrouve également des incohérences parmi les vérifications effectuées et les réponses de la gestion aux préoccupations et aux recommandations critiques sont inadéquates. De plus, on ne retrouve pas une vue globale appropriée en ce qui a trait aux vérifications des bénéficiaires sur une base ministérielle; particulièrement, en ce qui concerne les recommandations et les plans d'action de gestion à long terme qui y sont associés. Une telle vérification confirmerait quelle est la situation à RNCan. La section 8.5 de la PPT demande qu'on effectue des vérifications des bénéficiaires lorsque jugées nécessaires.

Vérifié au cours des 5 dernières années? Pas directement, mais une vérification interne de la Gestion des programmes de contribution en 2000 a identifié des faiblesses dans les vérifications externes des bénéficiaires. Une vérification du Programme d'innovateurs énergétiques Plus (2001) a mis en relief que la gestion de programme développait un cadre axé sur le risque pour la vérification des contributions du programme. Le cadre de la vérification est en cours de préparation en réponse à la section 8.5 de la PPT approuvée en juin 2000. Au moment de la vérification, aucune vérification des vérifications des bénéficiaires n'avait été effectuée, mais les vérifications suivantes ont élaboré des recommandations spécifiques associées aux vérifications des bénéficiaires : Vérifications des contributions sous le Fonds d'action pour le changement climatique, évaluation des subventions de catégorie et des contributions par catégorie en 2002, suivi de la vérification de la gestion des programmes de contributions d'octobre 2002, vérification du Programme de foresterie des Premières Nations d'octobre 2003, suivi de la vérification du Programme innovateurs énergétiques Plus de novembre 2003, vérification du programme de rénovation de bâtiments commerciaux et institutionnels de mars 2004, vérification du Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux de décembre 2003, vérification du Programme ÉnerGuide pour les maisons de janvier 2004 et le suivi de la vérification des contributions sous le Fonds d'action pour le changement climatique de juin 2004.

Entités à vérifier

A. Cadre de contrôle de gestion et politique/responsabilisation/gouvernance et surveillance

- DGF;
- Centre d'expertise S et C; et



- Gestion de programme/secteur.

B. Conformité

- À la grandeur du Ministère.

5. Gestion des contributions remboursables

Étendue

Est-ce que les fonds de contribution sont gérés avec une intention évidente de recouvrir les montants spécifiés (lorsqu'il y a lieu), et de surveiller l'entente de manière appropriée? Est-ce que cette intention est clairement spécifiée entre RNCan et les organisations concernées? Est-ce que la culture chez RNCan appuie la surveillance des ententes de contribution et le recouvrement des remboursements? Est-ce que les responsabilités en regard avec les contributions remboursables sont clairement spécifiées pour ceux qui ont la responsabilité de surveiller la conformité? Quelle est la valeur des contributions remboursables qui ne sont pas rapportées au Centre de l'excellence S et C?

Vérifié au cours des 5 dernières années?

Aucune vérification interne, mais le Rapport du BVG 2003, chapitre 10, annexe 10-3 traite des contributions remboursables et identifie un exemple chez RNCan.

Entités à vérifier

A. Cadre de contrôle de gestion /responsabilisation/gouvernance et surveillance

- DGF;
- Centre d'expertise S et C; et
- Gestion de programme/de secteur.

B. Conformité

- À la grandeur du ministère.

6. Vérification intégrée de la sécurité des TI – Phase 2

Étendue

Il s'agira d'une vérification axée sur la sécurité technique des TI faisant suite à la vérification de la défense de réseau et des TI sans fil présentement en cours et prévue pour être terminée en juin 05. L'étendue précise de cette vérification sera développée avec le concours du Groupe de travail de sécurité des TI du Ministère ainsi que du personnel technique principal pour s'assurer qu'elle s'attaque aux problèmes actuels et pertinents de sécurité. Une norme de l'industrie ou un modèle complet reconnu tel que COBIT sera utilisé pour procéder à cette vérification. Le récent (fév. 2005) Rapport Le Point de la vérificatrice générale, chapitre 1, intitulé « Sécurité des technologies de l'information » souligne l'importance de cette vérification. Une citation importante de ce rapport : « (...) Cependant, les systèmes informatiques restent vulnérables. La majorité des organisations ne satisfont pas aux normes minimales fixées par le Secrétariat.»

Vérifié au cours des 5 dernières années?

Aucune vérification interne. Mais dans le Rapport Le Point du BVG février 2005, le chapitre 1 est pertinent.

Entités à vérifier

A. Cadre de contrôle de gestion et politique/responsabilité/gouvernance et surveillance

- SGI;
- DGI; et
- BSP.

B. Conformité

- À l'échelle du Ministère.

7. Vérification du plan de poursuite des opérations

Étendue

Cette vérification va déterminer s'il existe une planification de la gestion de la poursuite des opérations, si les systèmes et les processus répondent adéquatement aux exigences du Ministère. Quelles orientations d'opérations, de processus, de stratégies d'activités, d'inventaires, d'alternatives de recouvrement, etc. ont été identifiés et mis en œuvre afin d'aider dans la reprise d'opérations essentielles? Est-ce que les risques, les faiblesses, les répercussions et autres semblables ont été évalués et considérés dans la reprise des services d'opération? Est-ce que des alternatives de recouvrement ont été prises en considération? Est-ce que le Ministère traite les processus et les ressources TI et non TI? Quels systèmes ont été identifiés comme essentiels au fonctionnement des services de base? Le BVG et le SCT ont identifié cet aspect comme un secteur prioritaire. Y a-t-il un plan robuste et des ententes habilitantes appropriées en place, pour assurer la poursuite des systèmes d'opération et des opérations de base?

Vérifié au cours des 5 dernières années?

Aucune vérification interne durant cette période. Mais le Rapport Le Point du BVG de février 2005, chapitre 1 et le Rapport Le Point du BVG 2002, chapitre 3, Sécurité des TI, sont pertinents pour le gouvernement en général, mais aucun des rapports a commenté de manière spécifique RNCan.

Entités à vérifier

A. Cadre de contrôle de gestion et politique

- SGI;
- DGI;
- DGSSU;
- Groupe de travail de la sécurité des TI, et
- BSP.

8. Mini-vérification(s) des télécommunications

Étendue

La (les) vérification(s) examinera (examineront) les problèmes de télécommunication à risque élevés lorsqu'ils sont associés aux politiques, aux procédures, à l'efficacité et à la prestation du service. Parmi les problèmes de télécommunication qui peuvent être étudiés, on compte : les Assistants personnels (PDA), les téléphones cellulaires, téléphones et autres appareils de télécommunication payés par le gouvernement. Par exemple, combien de téléphones qu'un bureau paie comparativement au nombre d'employés au même moment. Nous anticipons que la (les) vérification(s) englobera (engloberont) le Ministère, et nécessitera (nécessiteront) des visites dans les régions et les principales fonctions.

Vérifié au cours des 5 dernières années?

Aucune vérification interne sur le sujet après 2000, mais quelques-unes avant cette date.

Entités à vérifier

A. Cadre de contrôle de gestion /optimisation des ressources

- SGI, et
- Secteurs.

LISTE DE RÉSERVE DE PROPOSITIONS DE VÉRIFICATIONS

Série	Titre	Description
1.	Vérification du cadre de contrôle financier	<p>Le CT a annoncé que, d'ici 5 ans, chaque ministère devra avoir procédé à une vérification externe de rapports financiers. Dernièrement, le BVG a indiqué dans un courriel à RNCan que : « RNCan a atteint une taille telle que nous aurons besoin d'effectuer du travail sur les comptes publics dans le Ministère. (...) Cette année, le travail sera limité à l'évaluation de la planification du risque. L'année prochaine, nous prévoyons une vérification complète, à commencer par les évaluations de contrôle des TI à l'automne. (...) » De plus, une récente présentation du CT : « Un cadre efficace de contrôle sert d'appui au succès d'une organisation et procure une certaine assurance que l'organisation fonctionne de manière efficace et efficiente, que ses rapports financiers seront fiables et qu'elle se conformera aux politiques et procédures. » Une vérification interne du cadre de contrôle financier aidera le Ministère à déterminer dans quelle mesure il est prêt pour une vérification externe de rapports financiers et un examen plus minutieux de la part du BVG. Le CT a également indiqué son intention de parrainer un projet pilote dans ce secteur avec plusieurs ministères en 2005-2006.</p> <p>Le caractère prioritaire de cette proposition a augmenté suite à l'intérêt récent du BVG. Les citations suivantes proviennent du chapitre 8 du rapport de février 2005 du BVG, intitulé « Gestion de l'information financière du Gouvernement », qui démontre une position ferme que le BVG a adoptée à cet égard :</p> <p>« Des contrôles financiers internes efficaces aident à protéger l'intégrité de l'information servant à la prise de décision. Ils contribuent en outre à protéger les ressources, à communiquer, en temps opportun, une information exacte sur les résultats et à garantir la conformité aux autorisations pertinentes.»</p> <p>« Les ministères et les organismes doivent améliorer leur utilisation de l'information financière basée sur la comptabilité d'exercice afin qu'elle soit davantage qu'une activité de fin d'exercice entreprise pour se conformer aux directives sur la préparation des états financiers sommaires du gouvernement du Canada. Les ministères et organismes doivent aussi renforcer leurs systèmes de contrôle financier interne et prêter une attention particulière aux contrôles de sécurité électronique, aux pratiques de surveillance et à l'intégration des contrôles de traitement manuels et électroniques.»</p> <p>« De plus, le Secrétariat du Conseil du Trésor examine la faisabilité d'exiger que les ministères fournissent des plans financiers présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et la méthode de la comptabilité de caisse pour l'exercice de mise à jour annuelle des niveaux de référence de 2006-2007.»</p> <p>« Le gouvernement a continué de faire des progrès pour accroître l'utilisation d'une information financière</p>



		<p>de meilleure qualité dans les ministères et organismes et pour rehausser la qualité des systèmes qui servent à produire cette information. Il reste que nous sommes déçus de constater qu'il y a encore beaucoup à faire pour régler plusieurs questions en suspens.»</p> <p>Nous croyons qu'une vérification interne est nécessaire dans ce secteur, et que le plus tôt sera le mieux.</p>
2.	Programme de forêts modèles	<p>Bien qu'évalué plusieurs fois, ce programme majeur n'a pas été vérifié depuis 1992. Sa valeur actuelle est de 40 millions de dollars sur 5 ans. Il y a 11 projets de forêts modèles. L'intérêt de cette vérification d'attestation de qualité serait : le caractère adéquat des contrôles internes; l'intégrité des transactions; conformité avec les termes et les conditions du programme et les politiques CT sur les Paiements de transfert et les sections 32, 33 et 34 de la LGFP; et évaluer l'économie, l'efficacité et l'efficacité administrative des opérations de programme et systèmes de prestation.</p>
3.	Vérification de la santé et sécurité au travail	<p>Vérification SST à la grandeur du ministère. Cela a été soulevé à une réunion du CVÉ avec la raison que maintenant nous avons complété un nombre de vérifications de site, il serait approprié de les rassembler dans une vérification sommaire du programme.</p>
4.	Vérification des coûts de base et des réductions de coûts anticipés par l'ISP	<p>Vérification des coûts de base des services partagés étant transférés au BSP et de l'estimation du budget pour le BSP l'année prochaine. L'objectif est de confirmer les économies du BSP à être appliquées par rapport à l'engagement de 20 millions de dollars dans l'Examen des dépenses. Est-ce que les estimations d'économies sont réalistes? Est-ce que la distinction entre les économies prévues par le BSP et les économies prévues par l'ISP sont compris et acceptés par les cadres supérieurs?</p> <p>Pour déterminer les économies prévues, les coûts de base doivent être déterminés, et à notre connaissance ceci n'a pas été fait, à moins que le travail de Deloitte et Touche dans ce secteur est considéré comme adéquat. De même, lorsque les économies sont déclarées, la vérification interne devrait corroborer ces montants. Une vérification pourrait également se concentrer sur les aspects de la gestion des réductions de coûts du BSP et l'ISP. Est-ce que le BSP et l'ISP réussissent à obtenir les économies de coûts qu'ils avaient projetés? Sinon, est-ce possible que les secteurs auront à compenser ces réductions de dépenses? Un point de départ serait les opérations du BSP/ISP et les épargnes estimées. Est-ce qu'un plan d'action spécifique a été développé par l'ISP et le BSP pour atteindre les économies prévues? Si oui, est-ce que le plan est réaliste? Sinon, est-ce qu'on a l'intention de développer un tel plan, et qui le ferait?</p>
5.	Processus de détermination des priorités budgétaires et d'affectation chez	<p>Quel est le processus de détermination du budget chez RNCAN? Est-ce que le budget est préparé sur une base ministérielle ou dans les secteurs? Est-ce que le processus de budget prend en considération et répond aux priorités identifiées par le Ministère? Comment le processus de budget est utilisé pour affecter les ressources aux priorités? Y a-t-il un outil efficace de prévision budgétaire chez RNCAN? Est-ce que le processus budgétaire est le principal mécanisme par lequel les ressources sont affectées? Est-ce que les</p>



	RNCan	<p>budgets sont révisés et mis à jour?</p> <p>Y a-t-il des mécanismes en place pour ajuster les budgets lorsqu'il y a des déficits ou des surplus? Y a-t-il de l'information financière adéquate disponible pour permettre aux gestionnaires concernés de gérer leurs budgets? Un secteur aimerait mieux comprendre ce mécanisme concernant l'établissement de priorités et l'affectation de ressources en regard à la clarté, l'utilité, la flexibilité et l'efficacité.</p>
6.	Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE)	<p>Ce programme bénéficie d'un financement de services votés de 58 millions de dollars par année. RNCan est le principal ministère dans ce programme. Il est considéré comme un programme à haut risque parce que la prestation du programme se fait en partenariat avec d'autres ministères du gouvernement, qui entrent dans des ententes séparées avec des tierces parties pour des projets en R et D. PRDE ne demande pas aux agences/ministères fédéraux de normaliser le type d'ententes de partenariat. Une vérification/étude de risque de 1999 critique la planification stratégique et la gestion de projet. Il y a potentiellement un problème de responsabilisation et de rapport. Aucune vérification de suivi n'a été initiée depuis ce temps.</p> <p>RNCan dépend d'autres ministères sur certains projets, pour faire des rapports provisoires et pour dépenser leurs affectations de manière appropriée. De plus, les projets PRDE ne sont pas inclus dans les modules d'entente SFG parce que le BRDE a son propre système. Conséquemment, le Centre d'expertise pour S et C n'a pas l'information pour les contributions remboursables sur PRDE.</p> <p>Remarque : ce projet est considéré comme une continuation d'un programme de vérification des partenariats, qui a commencé en 2004-2005.</p>
7.	GeoConnexions	<p>Ce programme doit se terminer cette année, mais une demande de renouvellement pour une période de 5 ans de 2005-06 à 2009-2010 pour 60 millions de dollars sera effectuée. Au total, sur plus de 10 ans, GeoConnexions est un programme évalué à 120 millions de dollars. Il devrait faire l'objet d'une vérification parce que les évaluateurs l'ont identifié comme un programme problématique en matière de gouvernance depuis un certain temps.</p> <p>Remarque : ce projet est également considéré comme une continuation d'un programme de vérification des partenariats, qui a débuté en 2004-2005.</p>

Normes professionnelles et renforcement des capacités de vérification

Série	Titre	Description
1.	Renforcement des capacités de vérification	On prévoit, en réponse aux annonces du Contrôleur général, qu'un effort considérable sera requis pour augmenter la capacité de la fonction de vérification interne de RNCan. Cela comprendra le personnel, la réorganisation de l'adhésion et du mandat du CVÉ, amélioration des TI, la standardisation de la méthodologie, etc.
2.	Développement de la politique de vérification	De même, on prévoit que la Politique de vérification/Charte de vérification pour RNCan auront besoin d'être révisées considérablement. Cela comprend un nombre de politiques spécifiques dont certaines seront développées en collaboration avec le Centre d'excellence en vérification prévu de s'appliquer à l'échelle du gouvernement. Le récent rapport du BVG (nov. 2004) sur la vérification interne a mis l'accent sur ce point.
3.	Réserves pour éventualités de vérifications	L'expérience indique qu'environ 20 % des ressources de vérification interne ne devraient pas être affectées pour permettre de commencer rapidement des projets haute priorité ad hoc (non planifié), spécialement en ce qui concerne les enquêtes spéciales.
4.	Contrôle de la qualité de la vérification interne	Cohérent avec le cadre de travail des pratiques professionnelles de l'IVI, janvier 2002, il y a 2 aspects à prendre en considération en ce qui concerne le contrôle de la qualité d'une vérification interne. Premièrement, l'article 1311 exige une évaluation interne continue du rendement de l'activité de vérification interne et des révisions périodiques effectuées par autoévaluation ou par d'autres personnes dans l'organisation, avec une connaissance des normes et des pratiques de vérification interne. Deuxièmement, des évaluations externes comme les évaluations de contrôle de la qualité devraient être effectuées au moins chaque cinq ans. Est-ce que la récente vérification du BVG constitue une évaluation externe du CQ? Comme point de départ, nous devons organiser une conférence technique avec le DG et tout le personnel pour développer un plan d'action pour des normes professionnelles. Par exemple, nous devons améliorer la qualité de nos feuilles de travail. Le récent rapport du BVG (nov. 2004) sur la vérification interne a mis l'accent sur ce point.
5.	Études de risque de programmes sélectionnés	Développer des plans de vérifications spécifiques pour des programmes à haute visibilité comme celui du développement durable. La notion serait de remplir une évaluation de risque en profondeur de ces programmes pour identifier les secteurs à haut risque auxquels des ressources de vérification devraient être appliquées. Il s'agit d'un engagement considérable pour les programmes vastes.
6.	Participation au développement de politique par	Assister au développement de nouvelles politiques, participer à des groupes de travail initiés par le Centre d'excellence pour la vérification interne afin de développer de nouvelles politiques pour la vérification interne. Deux groupes de travail se sont déjà joints :



	les groupes de travail du Centre d'excellence	<ul style="list-style-type: none"> • Définition de certification (et services de certification) • Vérification des TI/vérifications horizontales à l'échelle du gouvernement.
7.	Affaires de juridiction	Nous devons clarifier ce que nous pouvons vérifier et ce que nous ne pouvons pas en rapport avec les organisations de tierces parties qui offrent des services ou des résultats pour des fonds fournis par RNCAN. Par exemple, avons-nous pouvoir de juridiction par rapport aux fondations. Il s'agissait d'un problème majeur dans le rapport de la vérificatrice générale de février 2005. Il y a une possibilité de porter atteinte à la réputation et de mal utiliser de tels fonds, et nous avons généralement décidé que nous n'avons pas juridiction. Cela veut peut-être dire que nous devrions en faire notre juridiction. Ce sujet n'est un problème facilement résolu, cela prendra des efforts considérables et est relié à plusieurs S et C. Ce sujet n'est pas abordé par aucune autre vérification en cours ou potentielle.
8.	Plan de vérification	Préparer le plan de travail annuel de la vérification pour l'approbation du Comité de vérification et d'évaluation (CVÉ) est une activité majeure dans la division de vérification interne. Un gestionnaire de vérification principal et le directeur de la vérification passent environ 3 mois à temps plein sur cette activité avec des tâches comme rencontrer les SMA, préparer des propositions, établir la portée de propositions de projets, etc. Le reste de la division de vérification est également impliqué de manière extensive. Pendant le reste de l'année, le gestionnaire de vérification principal concerné travaille sur ce dossier à temps partiel. Au total, on estime à ½ ETP le temps passé sur cette activité.
9.	Services professionnels	On anticipe qu'en réponse à la Commission Gomery et d'autres activités associées du Centre d'excellence pour la vérification interne, la fonction de vérification interne chez RNCAN sera impliquée dans un rôle conseil pour aider à mettre en place des activités à haute priorité à l'échelle du Ministère. On s'attend à ce qu'elles soient de nature financière et contractuelle. On estime que ¼ ETP sera assigné à cette activité.
10.	Liens et interfaces de vérification	Les liens et interfaces de vérification entre BSP, groupes d'orientation générale et les secteurs, particulièrement en rapport avec la conformité aux problèmes d'autorité/de politique auront besoin d'être développés. De plus, des liens avec le Bureau des Affaires environnementales concernant les vérifications environnementales devront être établis.
11.	Système de suivi des engagements de la direction	La Division de la vérification interne détient un système pour surveiller les progrès effectués par la direction en rapport avec les plans d'action qu'ils ont préparés en réponse à nos recommandations de vérification. Nous désirons automatiser ce système afin que les secteurs puissent mettre à jour leurs progrès en ligne. Nous avons également décidé d'inclure les recommandations de vérifications du BVG pour les trois dernières années financières qui sont spécifiques à RNCAN.

PROJETS DE VÉRIFICATION ET REPORTS (COMMENCÉS EN 2004-2005) APPROUVÉS PAR LE CVÉ, PAR SECTEUR

Secteur des sciences de la Terre	Secteur de la politique énergétique	Secteur de la technologie et des programmes de l'énergie	Service canadien des forêts	Secteur des minéraux et métaux	Services intégrés (SGI et BSP)
Suivi de DVÉ au BVG, chapitre 10, nov. 2003 Santé et sécurité, plateau continental polaire	Programme d'expansion de l'éthanol	Voir les vérifications horizontales ci-dessous	Voir les vérifications horizontales ci-dessous	Systèmes de planification et de gestion des dépenses	Voir les vérifications horizontales ci-dessous
<p>Étude des risques globale des initiatives sur le changement climatique (CC) et vérification(s) de programmes à risques élevés (2 de 8 ETP de vérification interne appliqués à ce projet)</p> <p>Sécurité des documents du Cabinet (Tous⁷)</p> <p>Comptes à fins déterminées (CFD) et recettes tirées d'une activité de crédit net (Tous)</p> <p>Vérifications des bénéficiaires (Tous)</p> <p>Gestions des contributions remboursables (Tous)</p> <p>Phase 2 de la vérification intégrée de la sécurité des TI (Tous)</p> <p>Vérification du plan de poursuite des opérations (Tous)</p> <p>Mini-vérification(s) des télécommunications (Tous)</p> <p>Gestion des biens immobiliers régionaux (Tous)</p> <p>Vérification de la gouvernance et de la responsabilisation des partenariats à RNCan (Tous)</p> <p>Vérification de la gestion de l'information (Tous)</p> <p>Phase 1 de la vérification intégrée de la sécurité des TI (Tous)</p>					

⁷ « Tous » indique qu'il s'agit d'une vérification horizontale où tous les secteurs sont impliqués, mais pour laquelle SGI a normalement des responsabilités de politique.

